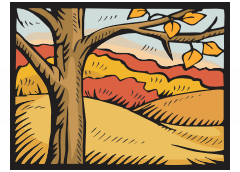




Le COMMUNICATEUR



ABRI D'AUTO TEMPORAIRE



Autorisé du 1er octobre au 1er mai

Il est possible d'installer un maximum de 2 abris par terrain aux conditions suivantes :

1° il doit y avoir un bâtiment principal sur le même terrain;

2° le revêtement extérieur de l'abri doit être fait en toile spécifiquement manufacturée à cette fin;

3° cette toile doit être fixée à une structure en bois ou en métal, démontable et bien ancrée au sol.



L'implantation de l'abri d'auto doit respecter les distances minimales suivantes :

1° 2 mètres d'une borne-fontaine;

2° 3 mètres du pavage de la rue ou de l'emprise de rue;

3° 1 mètre des lignes latérales et arrière du terrain;

4° respecter les dispositions du règlement portant sur le triangle de visibilité aux intersections.



**Soirée
HALLOWEEN
Enfants**

**SPÉCIAL PERSONNAGES
DE FILMS D'HORREUR!**

Le 23 octobre

 **De 18hres à 20hres**

 Remis au lendemain en cas de pluie.

Sur les Terres d'Eliassgoth

 **470 rang St-Pierre, Hérouxville.**

En collaboration avec la Municipalité d'Hérouxville.

JOYEUX
HALLOWEEN
2026



RENDEZ-VOUS LE SOIR DU SAMEDI
31 OCTOBRE DE 17H-20H POUR LA
DISTRIBUTION DE BONBONS AU
CENTRE DES LOISIRS ALEXANDRE
MASSICOTTE, 500 RUE GOULET

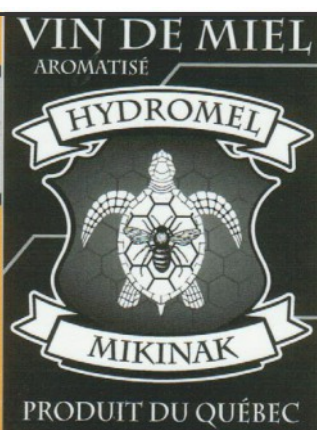
Le Comité des loisirs de Hérouxville, vous invite à son assemblée annuelle

Mercredi le 28 octobre 16h30

Au Centre des loisirs Alexandre-Massicotte

Ordre du jour

1. *Mot de bienvenue et ouverture de l'assemblée annuelle*
2. *Lecture et adoption de l'ordre du jour*
3. *Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 22 septembre 2025*
4. *Présentation du rapport financier 2025*
5. *Rapport d'activités du Comité des loisirs 2025*
6. *Futurs projets et collaboration*
7. *Élections*
8. *Période de questions*
9. *Levée de l'assemblée*



MIEL EN VRAC À PARTIR 11,50\$ le kilo

Nos miels: toutes fleurs, crémeux, bleuet et sarrasin.

Aussi: pollen, gelée royale, aromiel (contre la toux et maux de gorge), teinture mère de propolis, pastilles et bonbons.

Plusieurs variétés d'hydromel en inventaire:

Bibliothèque Municipale de Hérouxville La Source

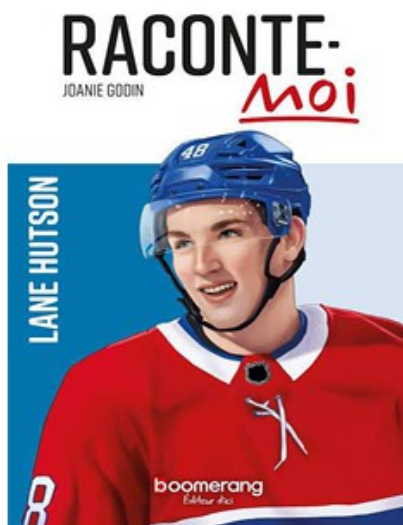
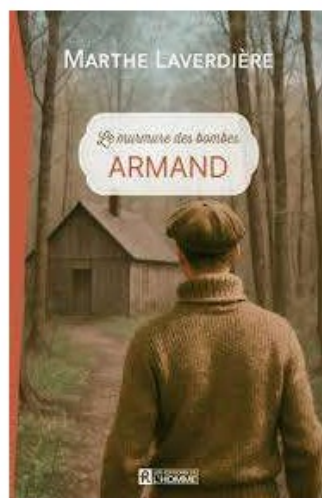
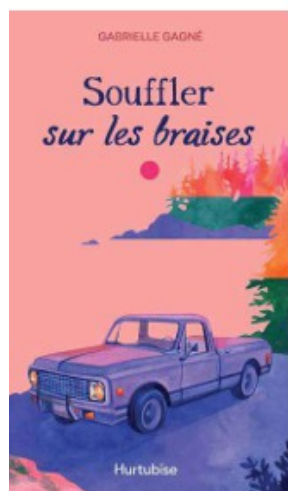
Horaire Mardi de 13h à 15h et Mercredi de 17h30 à 19h30

BiBli
& cie

Visitez le site biblietcie.ca

Pour consulter notre catalogue et réserver
votre titre préféré !

Nouveautés d'octobre





Votre avis nous intéresse !



Chers citoyens, chères citoyennes!

Nous aimerions connaître vos préférences, vos habitudes et vos suggestions afin de mieux répondre à vos besoins et de faire évoluer notre bibliothèque municipale.

Nous vous invitons donc à prendre quelques minutes pour répondre à un court sondage. Votre participation nous aidera à bonifier les services et les activités offerts à la bibliothèque.



Date limite pour répondre au sondage : 30 novembre 2026

En prime, des prix
seront tirés au hasard
parmi les personnes
participantes!

1 Êtes-vous abonné à la bibliothèque?

- ☐ Oui
- ☐ Non, question suivante
- ☐ On a une bibliothèque à Hérouxville?

2 Qu'est-ce qui fait que vous ne fréquentez pas la bibliothèque?

- ☐ Manque de temps
- ☐ Horaires inadéquats
- ☐ Je ne connais pas les services
- ☐ Je ne lis pas
- ☐ Je préfère d'autres activités

3 À quelle fréquence visitez vous la bibliothèque?

- ☐ Toutes les semaines
- ☐ Une fois par mois
- ☐ Quelques fois par année
- ☐ Je n'ai jamais mis les pieds là, c'est pour les nerds.

4 Quels services utilisez-vous?

- ☐ Emprunts de livres et de revues
- ☐ Livres et ressources numériques
- ☐ Participation aux activités (conte, animation ou conférence)

5 Quel type d'activité aimeriez vous que l'on offre?

- ☐ Activités pour enfants
- ☐ Activités pour adolescents
- ☐ Activités pour adultes
- ☐ Des conférences
- ☐ Club de lecture
- ☐ Café-causerie

6 Avez-vous des suggestions d'activités?

7 Consultez vous les publications de la bibliothèque dans le Communicateur ou sur la page facebook?

- ☐ Oui
- ☐ Non

8 S'il y avait une seule chose qui vous ferait venir à la bibliothèque, ce serait quoi?



Merci de prendre le temps de nous partager vos idées
et de contribuer à faire de notre bibliothèque
un lieu qui vous ressemble!





Bibliothèque Marielle-Brouillette

t'invite

dimanche 25 octobre à 9h30

à un atelier de création et d'animation d'une marionnette

Avec Jaber du Castelet du bout du rang



5 ans et plus...

Inscription obligatoire
418 365 6203
ou par messenger

Bienvenue!

Gratuit




LA FOIRE MÉKINOISE

10 ANS

14 + 15 novembre 2026

10 H À 16 H

SALLE AUBIN 301, RUE ST-JACQUES
À SAINTE-THÉCLE

DÉCOUVREZ DES TRÉSORS

NÉCROLOGIE

Le 11 septembre 2026:

M. Réal Pronovost est décédé à l'âge de 76 ans, conjoint de Mme Nicole Larivière, il était le fils de feu M. Jean-Baptiste Pronovost et de feu Mme Yvette Cossette, demeurant à Hérouxville.

Le 18 septembre 2026:

Mme Gemma Tremblay est décédée à l'âge de 93 ans et 4 mois, épouse de feu M. Paul Béland, elle était la fille de feu M. Ovil Tremblay et de feu Mme Blandine Simard, autrefois de Hérouxville.



INFO ÉQUIPE

Le Communicateur

Est une revue d'informations publiée 12 fois par année par la Municipalité de Hérouxville.

Coordination et mise en page

Céline Mongrain.

Collaboratrices et collaborateurs

Bibliothèque St-Tite, Comité des loisirs, Foire Mékinoise, Julie L'Heureux, Loisirs Hérouxville, Municipalité de Hérouxville,

Impression

Céline Mongrain, au bureau municipal publication en 735 copies.

Droits et responsabilités

Toute reproduction du contenu est permise à condition d'en préciser la source. Les articles n'engagent que la responsabilité et l'opinion de leurs auteurs (es). L'équipe se réserve le droit d'abréger les textes, ainsi que de les publier ou non.

Dépôt légal

Bibliothèque Nationale du Québec, ISSN Canada 1196-748X, quatrième trimestre, 2026.

Merci !

à M. Vincent Richard !

La Municipalité tient à remercier sincèrement M. Vincent Richard pour son généreux don d'un **filet de pickleball** au service des loisirs.

Ce bel ajout permettra à encore plus de citoyennes et de citoyens de profiter de ce sport accessible et rassembleur, que ce soit entre amis, en famille ou dans le cadre des activités municipales.

Merci pour votre engagement envers notre communauté !

